



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL FSGT DE CROSS-COUNTRY



Organisation sous la direction du
Comité du Nord FSGT et la
Commission d'athlétisme

DIMANCHE 1 DECEMBRE 2019

COMPLEXE SPORTIF C. PENNINGCK

BEUVRAGES





Monsieur le Président
OMS Athlétisme
19 Avenue de la République
59192 BEUVRAGES

Réf : MSC/NT/CT/L19-4374
Affaire suivie par : Nicolas TRELCAT
☎ 03.27.14.93.17 Fax : 03.27.14.93.19
Mail : ntreldcat@beuvrages.fr

DG

Beuvrages, le - 2 OCT. 2019

Monsieur le Président,

Lorsque vous m'avez sollicité, Monsieur NAJIH, pour organiser les championnats départementaux F.S.G.T. de Cross-country, c'est avec plaisir et fierté que j'ai accepté pour la ville de Beuvrages, ses habitants et ses sportifs.

Je souhaite donc la bienvenue aux athlètes présents en ce dimanche 1^{er} décembre 2019 : à leurs dirigeants, leurs encadrants ainsi qu'à tous ceux qui les accompagnent.
J'espère que vous apprécierez les installations que nous mettons à votre disposition pour la plus grande réussite de cette grande manifestation.

Mon souhait est que cette journée se déroule dans un bon climat sportif avec la compétition pour seul objectif.

Bonne journée à tous et que les meilleurs gagnent !

Marie-Suzanne COPIN,

Maire



Le Mot de la Commission et du Comité F.S.G.T

Bonjour à toutes et à tous,

En 2018, nous avons fait le Championnat du Nord de Cross F.S.G.T. à HERGNIES dans les pâtures.

Cette année 2019, nous revenons à BEUVRAGES, chez notre ami Salah NAJIH, fidèle au poste depuis des décennies.

A BEUVRAGES, on connaît, il y a tout ce qu'il faut pour être bien accueilli : un stade avec tribunes, vestiaires et douches, une grande salle vitrée qui accueille les clubs, les officiels et la réception.

Pour le Parcours s'il a peu de difficultés, par temps de pluie, il sera sélectif.

Nous savons que la municipalité est très engagée sur le plan sportif. En général le Cross de BEUVRAGES sert aussi au Téléthon ; un DON est reversé.

Ce sera la 1^{ère} occasion de se retrouver tous les clubs, c'est que les compétitions de Courses Hors Stade de début de saison (Lieu St Amand ; Cappelle La Grande ;

Douchy les Mines) et les 1ers Cross (à Escaudain et Denain) ont été assez boudées malgré les efforts et le travail des organisateurs, ce qui est dommage.

Ne pas oublier qu'il y aura les rendez-vous : Cross de Aniche, Hergnies, Auby, Escaudain, un Championnat Régional de Cross inédit à RAISMES un grand fief du Cross et l'Athlétisme F.S.G.T. cher à la famille ROBERT.

Alors, soyez nombreux à participer même si le cross ce n'est pas votre tasse de thé ; le cross fait partie de la tradition Athlétisme, comme les CHS ; les Trails ; la Marche Nordique et Athlétique.

En tout cas, bon Championnat à toutes et à tous.

Vive la F.S.G.T., une fédération Omnisport et peu couteuse ou les bénévoles sont des acteurs.

Le Co président du Comité Nord et Coordonnateur Athlétisme.

Jean Marie PIWON

ORGANISATION

PARKING

- voiture particulière : parking du Complexe PENNINCK et sur les trottoirs à l'extérieur
- bus : parking du Complexe

VESTIAIRES - DOUCHES - TOILETTES

- ne rien laisser traîner dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- il est interdit de rentrer dans les vestiaires ainsi que dans la salle d'accueil avec les chaussures à pointes et training « crottés ».
- il est interdit de laver ses chaussures dans les lavabos et les douches ; il est demandé aux dirigeants de club de faire respecter ces consignes ainsi que les lieux et installations mises à disposition des athlètes. L'organisateur a prévu un agent de surveillance.
- la sécurité sera assurée par la Croix Rouge de Valenciennes.

CATEGORIES D'AGE

MINIMOUS / MINIPOUS	MMO	M ou F	né(e)s en 2014 et 2015
MOUSTIQUES	MO	M ou F	né(e)s en 2011 / 2012 / 2013
POUSSIN(E)S	PO	M ou F	né(e)s en 2009 et 2010
BENJAMIN(E)S	BE	M ou F	né(e)s en 2007 et 2008
MINIMES	MI	M ou F	né(e)s en 2005 et 2006
CADET(TE)S	CA	M ou F	né(e)s en 2003 et 2004
JUNIORS	JU	M ou F	né(e)s en 2001 et 2002
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e)s entre 1991 et 2000
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e)s entre 1981 et 1990
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e)s entre 1971 et 1980
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e)s entre 1961 et 1970
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e)s entre 1951 et 1960
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e)s entre 1946 et 1950
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e)s en 1945 & avant

REGLEMENTATION

Mesdames, Messieurs les Présidents et secrétaires des clubs d'Athlétisme F.S.G.T.

L'OMS Beuvrages Athlétisme et la municipalité de Beuvrages sont heureux de vous accueillir à l'occasion des championnats Départementaux F.S.G.T. de Cross-Country.

Afin d'éviter tout problème, nous nous permettons de vous rappeler quelques points importants:

- Tous les athlètes inscrits doivent être licenciés à la date du 27 novembre.
(tous les athlètes licenciés à cette date pourront participer)
- Chaque athlète doit courir dans sa catégorie, porter le maillot aux couleurs du club et attacher son dossard avec 4 épingles sur la poitrine.

Engagements :

Le fichier contenant les inscrits et les officiels est à envoyer par mail :
fsgt59@wanadoo.fr

Droits d'engagements :

- 1 € de mini-pousse à benjamin – 2 € minime à vétéran
- Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Commission Athlétisme F.S.G.T.

Date limite d'engagements :

- Les engagements sont à envoyer avant le 27 novembre 2019 date butoir car les dossards sont informatisés ; le paiement pourra se faire le jour de la compétition.

Aucun engagement ne sera pris le jour du cross

Engagements (onglet 1) et Jury (onglet 2) uniquement sur fichier Excel

Jury :

Tous les clubs devront fournir au moins 1 ou 2 officiels. OBLIGATOIRE !

Sans officiel, les dossards ne seront pas remis aux clubs

Ne nous obligez pas à prendre des dispositions que nous ne voulons pas mettre en place dans notre fédération ; merci de votre sérieux.

Dossards :

Interdiction absolue (sous conséquence de non classement) de le modifier. Si vous remarquez une anomalie (erreur de catégorie, sexe, club, nom, prénom) le signaler avant le départ au secrétariat.

Les athlètes sont priés de se présenter sur la ligne au minimum 10 min avant le départ. Dans la mesure du possible, les horaires seront rigoureusement respectés. Toutefois, en cas de force majeure, ils pourront être retardés ou avancés de 5 min maximum.

C'est le Comité du Nord et la Commission d'athlétisme qui sont habilités à recevoir toute réclamation des clubs (un athlète doit être accompagné d'un dirigeant).

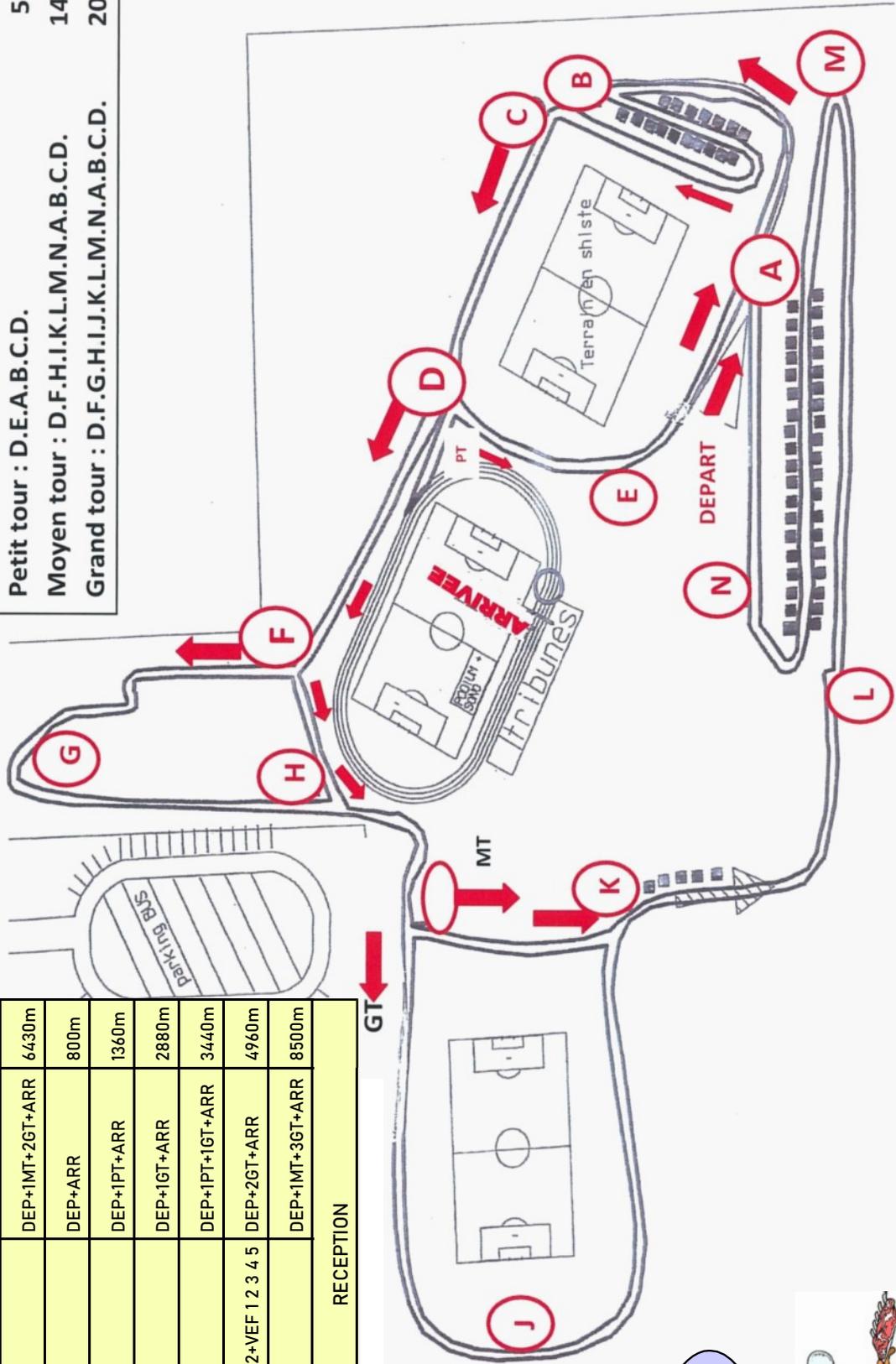
C'est le Comité du Nord qui organise avec le club de l'OSM Beuvrages et la Municipalité.

RUE DU DROIT (PRENDRE LE CENTRE VILLE ET SUIVRE LE FLECHAGE / CROSS F.S.G.T.)

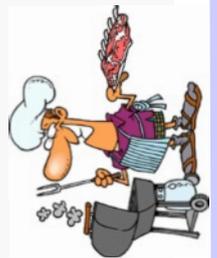
10h00	DEMARRAGE	RECEPTION	7900m
10h00	DEMARRAGE	RECEPTION	7900m
10h10	MINIPOUSS F+M	RECEPTION	400m
10h40	JUM + VEM	RECEPTION	6430m
11h15	MOUS M+F	RECEPTION	800m
11h25	POF + POM	RECEPTION	1360m
11h35	BEF + BEM - MIF	RECEPTION	2880m
11h50	MIM + CAF	RECEPTION	3440m
12h10	CAM+JUF+SEF 1+2+VEF 1 2 3 4 5	RECEPTION	4960m
12h40	SEM 1+2	RECEPTION	8500m
13h50	ARRIVEE	RECEPTION	

Départ : A.B.C.D.
 Arrivée : D.O.
 Petit tour : D.E.A.B.C.D.
 Moyen tour : D.F.H.I.K.L.M.N.A.B.C.D.
 Grand tour : D.F.G.H.I.J.K.L.M.N.A.B.C.D.

PARCOURS



Buvette et
Restauration



Mais aussi parking, vestiaires
et douches

RECOMPENSES

Les titres de champions se feront :

de mini-pousse à minimes à la fin de chaque course
de cadet à vétéran et pour les équipes à la fin du championnat
et sera suivi d'un vin d'honneur vers 14H00



RECLAMATIONS

prises en compte dans la
limite des 30 mn après
l'affichage

A chaque arrivant, une boisson chaude.

Une médaille souvenir sera remise aux jeunes de la catégorie Mini-Pousse à Benjamin.

Récompense Individuelle : pour les 3 premiers par catégorie : Médaille OR / ARGENT / BRONZE (de Minime à Vétéran).

Par équipe : dans toutes les catégories, une coupe selon tableau ci-dessous :

CATEGORIES	FEMININES	MASCULINS
MINIPOUSS	3	3
MOUSTIQUES	3	3
POUSSINS	3	3
BENJAMINS	3	3
MINIMES	3	2
CADETS	3	3
JUNIORS	3	3
SENIORS 1 et 2 (confondus)	3	4
VETERANS 1	3	4
VETERANS 2	3	3
VETERANS 3-4-5 (confondus)	3	3

Le classement des non licenciés FSGT se fait par course et par catégorie ; pour les non licenciés obligation de présenter un certificat médical de moins d'un an. Le tarif est de 2.00 de Minipouss à Benjamin et de 4.00 de Minime à Vétéran - inscription sur fiche réservée aux non-licenciés.

INSCRIPTIONS NON LICENCIES FSGT

N° du DOSSARD

400m - 2.00		800m - 2.00		1360m - 2.00		2880m - 2.00	
3440m - 4.00		4960m - 4.00		8430m - 4.00		8500m - 4.00	

Nom :Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe :

Adresse :

Mail :

Club :

N° de licence FFA : Autre :

Pour les non licenciés obligation de présenter un certificat médical de non contre-indication d'athlétisme en compétition datant de moins d'un an.

Je déclare avoir pris connaissance de la Loi sportive du 23/03/1999 et du code de la santé publique article L3622-2 et du règlement, en respectant les clauses.

Chèque à l'ordre de la commission d'Athlétisme F.S.G.T à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription.

20 Avenue Saint Roch BP 10117 59302 VALENCIENNES CEDEX

Date et signature

(pour les mineurs, signature du tuteur légal suivie de la mention « lu et approuvé »)